

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 DGRI 58 Subvention (80.000 euros) avec convention à l'association PlaNet Finance (93 400 Saint Ouen) pour un programme de lutte contre le sida au Sénégal.

M. Pierre SCHAPIRA, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1115-1,
L 2511 – 1 et suivants ;

Vu le projet en délibération en date du 28 juin 2011 par lequel M. le Maire de Paris lui propose
l'attribution d'une subvention à l'association Planet Finance

Sur le rapport présenté par M. Pierre SCHAPIRA au nom de la 9e commission

Délibère :

Article 1 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer avec PlaNet Finance 13, rue Dieumegard 93 400 –
Saint Ouen, la convention dont le texte est joint à la présente délibération

Article 2 : Une subvention d'un montant de 80.000 euros est attribuée à l'association PlaNet Finance.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, ligne VF 07002 du
budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2011, au titre des Relations Internationales.